

Rapport des Trésoriers – Thierry DEFRANCE de TERSANT et Julien MEGRET

### Présentation générale :

Les trésoriers invitent les participants à prendre connaissance de leur rapport. Les comptes au 31 Décembre 2023, ont donc été vérifiés en premier par le cabinet d'Experts-Comptables mandaté par la FFTA et ensuite par Monsieur Guy DUCROS, Commissaire aux comptes.

Les comptes ont été arrêtés et approuvés par le comité directeur du 5 Mars 2024.

### PRÉSENTATION DES COMPTES

La comptabilité générale, le bilan et les annexes fiscales ont été publiées. La comptabilité analytique permet de voir en détail les affectations des dépenses et des recettes.

Nota : des différences sur les montants totaux apparaissent entre la comptabilité générale et analytique, mais n'affectent pas le résultat.

### Résultat Général

Le total des charges s'élève à 5.359.628 €

Le total des produits s'élève à 5.054.460 €

Le compte de résultat fait apparaître un résultat déficitaire de **305.168€**.

### Évènements principaux de l'année 2023

L'assemblée générale 2023 avait voté un budget en déficit. Des budgets primitifs modifiés ont été présentés tout au long de l'année aux différents bureaux fédéraux et comités directeurs en fonction des nécessités.

Sans revenir sur le détail évoqué dans les interventions du Président et du Secrétaire Général il convient de mentionner :

- L'impact de la délégation Para-Tir à l'arc,
- L'impact de la fin des subventions sur le haut niveau non olympique
- Les frais impliqués par la préparation Olympique
- La troisième étape de la Coupe du Monde dont le déficit a impliqué une subvention sur le Fonds « Grands évènements » et une provision comptable pour risque à la demande du Commissaire aux comptes.

L'affectation sur les fonds associatifs font l'objet de motions d'affectation du résultat

La trésorerie courante est restée positive tout au long de l'année.

Des placements en comptes de dépôt à terme ont été réalisés par suite de l'évolution favorable des taux, et le rapport en a été de 25.485€.

## Affectation du résultat

Les affectations proposées par le comité directeur vous sont détaillées dans les motions.

## Budget primitif 2024

Le budget primitif 2024 a été établi sur la base de 78.000 licenciés et sur l'acceptation par l'assemblée générale 2024 de l'augmentation de montant de la licence proposée par le Comité Directeur. L'impact de cette augmentation est relativement faible sur le budget 2024 et sera surtout effective sur le budget 2025 en raison de la temporalité de l'affectation des recettes des licences (4/12eme sur l'année en cours, 8/12eme sur l'année suivante)

## Conclusion :

Grâce à une gestion prévisionnelle et à une gestion courante attentive, la situation financière de la Fédération reste saine et doit permettre de faire face aux dépenses engendrées par la préparation des Jeux Olympiques de 2024.

Les réserves de la Fédération diminuent fortement pour la deuxième année consécutive et ne peuvent à notre avis continuer en ce sens. La gestion courante et les frais fixes de la Fédération étant strictement contrôlés par les trésoriers, l'ensemble des élus et le personnel ; Il pourrait éventuellement devenir nécessaire de remettre en cause certaines options de développement, subventions ou aides diverses.

Il appartient en effet aux trésoriers, au-delà de la gestion annuelle, d'avoir une vue à long terme des finances de la Fédération en fonction de son plan de développement. C'est l'objet des motions proposées à votre vote et notamment celle concernant l'augmentation des licences dont la dernière remonte à 2014.

Nous vous remercions de votre attention.

## Les Trésoriers

Thierry DEFRANCE de TERSANT



Julien MEGRET

